

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 17.87

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HOUSSAINE EL MOUSTAFI

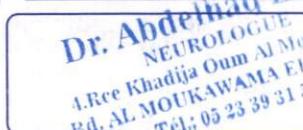
Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0663017862 Total des frais engagés : quatre mille quatre-vingt-dix

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27.07.

Nom et prénom du malade : S. Dementiel Age: 73

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : S. Dementiel

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 17/07/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/03/2023	5	5	300 DH	Dr. Abdelhadi ZAKARIA 4 Rue Khadija Oum Al Moumine AL MOUKAWAMA 11 JAHRA Télé: 06 23 33 11 135

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE AL FATHI Dr. Omar EL FATHI 83, Av. Med El Fath N°: 023 34 1096 T: 112004833	27/7/23	4143,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET MEDICAL DE NEUROLOGIE

Dr Abdelhaq ZAIM
NEUROLOGUE

Maladies du Système Nerveux
Musculaire et Epilepsie
Electroencéphalogramme (EEG)
Electroneuromyogramme (ENMG)

الدكتور عبد الحق زعيم

أخصائي في أمراض

الجهاز العصبي المحيطي والعمود الفقري
الصرع

التشخيص الكهربائي للدماغ

التشخيص الكهربائي للأعصاب والعضلات

El Jadida, le :

27.07.2023

الجديدة، في :

Hommage

El 105TAF

469.00 x 6
11 DOPAGE te
X6.



Pharmacie AL FATH
N° d'ordre : 11418

150.20 x 6
27.07.2023
ALMAGAN 10



21.80 x 6
37.07.2023
480 06 (ms)



Dr. A. ZAIM
4, Rue Khadija Oum Al Mouminine
Bab Moukawama El Jadida
Tél: 05 23 39 31 55 - GSM: 06 95 08 69 33

109 - 91

4143.00

ALMANTIN® 10 mg

Mémantine Chlorhydrate

PPV: 150 DH 20

⇒ X 6 Ged

71,30

⇒ X 4 Ged

position:
ézil..... 10mg.
forme de chlorhydrate).

ent q.s.p un comprimé pelliculé.

ient à effet n^o 10: lactose

lutions, Contre-indications, Posologie

cautions d'emploi : lire la notice à l'intérieur
server à une température inférieure à 25°C.

hors de la portée et de la vue des enfants.

PPV: 469 DH 00



يحفظ في درجة حرارة أقل من 25 درجة مئوية.
يحفظ به بعيداً عن مرأى ومتناول الأطفال.

⇒ 4 Ged

position:
..... 10mg.
e de chlorhydrate).

q.s.p un comprimé pelliculé.

effet n^o 10: lactose

Contre-indications, Posologie

ns d'emploi : lire la notice à l'intérieur
à une température inférieure à 25°C.

hors de la portée et de la vue des enfants.

PPV: 506 DH 00



يحفظ في درجة حرارة أقل من 25 درجة مئوية.
يحفظ به بعيداً عن مرأى ومتناول الأطفال.

..... 10mg.
e de chlorhydrate).

q.s.p un comprimé pelliculé.

effet n^o 10: lactose

Contre-indications, Posologie

ns d'emploi : lire la notice à l'intérieur
à une température inférieure à 25°C.

hors de la portée et de la vue des enfants.